



COMITE SYNDICAL EN DATE DU 11 MAI 2026

DELIBERATION N°2026/32

ECONOMIE : Convention de partenariat – Galilée

RAPPORTEUR : Nicole CHEVALIER, Présidente du SyMPaC

Galilée conventionne avec la Région Hauts de France et le SyMPaC dans le cadre du dispositif ACC'ESS

Le dispositif ACC'ESS nouvellement mis en œuvre par la Région des Hauts de France est intégré à la politique de développement économique de la Région des Hauts de France. L'action de Galilée s'inscrit dans la complémentarité des services proposés par les opérateurs de la création d'entreprises et cible spécifiquement les entrepreneurs de l'ESS.

L'accompagnement de projets de l'ESS est une prestation personnalisée accessible à tout porteur de projet de l'Economie Sociale et Solidaire quel que soit le niveau d'avancement du projet (simple description d'un besoin à validation d'un projet élaboré). Cet accompagnement peut être mené au profit d'une personne, d'un collectif ou d'une association. En matière d'ESS il est également fréquent qu'une collectivité locale (commune ou intercommunalité) soit à l'origine d'un projet ou détecte un besoin. Le cas échéant, Galilée peut proposer quelques heures d'accompagnement de la collectivité afin de permettre l'émergence d'un collectif porteur du projet (les activités créées en régie peuvent être également accompagnées sous réserve d'une prise en charge financière par la collectivité locale demandeuse).

L'accueil, l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets de l'ESS sont ainsi assurés sur les territoires de trois intercommunalités.

L'un des objectifs est notamment d'articuler cet accompagnement aux politiques locales en cours et **notamment avec le dispositif LEADER piloté par le SyMPaC :**

- Le dispositif LEADER devra être proposé aux porteurs de projets quand cela sera opportun ;
- L'association s'engagera, par ailleurs, à communiquer au fil de l'eau et bien en amont la nature des projets accompagnés.

Le plan de financement prévisionnel 2026 concernant l'axe « Accueil, accompagnement et suivi des porteurs de projets » est le suivant :

CHARGES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
ACC'ESS	34 224 €	Région Hauts de France	20 224 €
Animation, développement ESS	7 124 €	SyMPaC	6 000 €
Conseils et formations – développement des associations	4 600 €	GCT&M	8 000 €
		CCRA	2 300 €
		CCPO	2 300 €
		FONGEP	7 124 €
TOTAL	45 948 €		45 948 €

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le

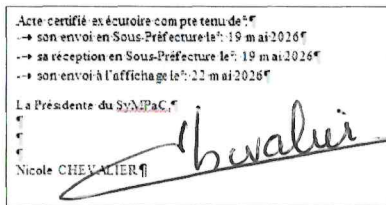
ID : 062-256203001-20260511-DEL2026_32-DE

SLO


COMITE SYNDICAL EN DATE DU 11 MAI 2026

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la demande de subvention d'un montant de 6 000 € ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les conventions et pièces nécessaires.



ADOPTE A L'UNANIMITE
La Présidente du SyMPaC,



Nicole CHEVALIER

COMITE SYNDICAL EN DATE DU 11 MAI 2026

Le onze mai de l'an deux mille vingt-six, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le vingt-neuf avril deux mille vingt-six s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN, Président du SyMPaC puis de Madame CHEVALIER pour l'élection du Président (en tant que doyenne de l'assemblée) et Présidente élue en cours de séance puis de Monsieur HAMY pour le vote du Compte Financier Unique (CFU).

Etaients présents :

Mmes Christine ALEXANDRE, Natacha BOUCHART, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Faustine MALIAR, Caroline MATRAT, Corinne NOEL, MM. Bernard DELALIN, Philippe BOUCHEL, Patrick BRAEMS, Willy BUTTEZ, José DE GRAVE, DE SAINT JUST Blaise, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Sylvain LAPOTRE, Laurent LENOIR, Jean-Marc LEROY, Pascal PESTRE, Cyril POLLET, Jean-Michel TACCOEN (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mmes Nicole CHEVALIER, Virginie, GARENEAUX, MM. Yves ENGRAND, Richard LANDRON, Olivier LEVREAY, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE, Patrick WAY (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

Mme Sandrine LEPRINCE, MM. Patrick BOULOGNE, Eric BUY, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Jérémy MAHIEUX (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaients excusés :

MM. Benjamin DOUAY (pouvoir Mr HAMY), Philippe MIGNONET, Albert ROUSSEZ (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mme BOURGOIS Catherine (pouvoir Mr PLANQUE), MM. Jacques-André DELACRE (pouvoir Mr ENGRAND) (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Christophe DUPONT (pouvoir Mr LOQUET), Christophe HENARD (pouvoir Mr GUILBERT) (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaients absents :

M. Eric BAHEUX (Grand Calais Terres & Mers)

Secrétaire de séance : Madame Christine ALEXANDRE